

## L'UFAP où le prix du Silence



La vérité finit toujours par refaire surface, et il est de notre responsabilité de la faire entendre.

Récemment, un communiqué du secrétaire général de l'UFAP Unsa a retenu notre attention à Lyon. Ce dernier s'indignait d'une permission de sortie accordée à un Détenu Particulièrement Signalé par la Chambre d'Appel de l'application des Peines, cette décision est choquante pour nous tous, mais il est important de ne pas se laisser manipuler par des discours populistes à des fins électorales.

Il est facile de crier au scandale en pointant du doigt cette permission de sortie comme un affront aux personnels pénitentiaires. Pourtant, la véritable question est : qui a pris cette décision ? Ce sont bien les magistrats qui ont jugé bon d'accorder cette permission. Et curieusement, sur ce point, l'UFAP Unsa reste étrangement silencieuse.

On se souvient encore de l'attaque tragique d'Incarville, où deux de nos collègues ont perdu la vie. Le rapport de l'Inspection Générale de la Justice avait clairement établi la responsabilité des magistrats dans cet événement, là encore, l'UFAP Unsa ne dit rien. Peut-être parce que critiquer les magistrats mettrait à mal leur alliance avec l'USM, un syndicat de magistrats bien établi.

Cette alliance semble les paralyser, les empêchant de dénoncer les dysfonctionnements qui mettent en danger la sécurité de nos personnels. Alors que des alternatives pour sécuriser les extractions existent, comme la visioconférence ou le déplacement des magistrats dans les établissements pénitentiaires, mais là encore, l'UFAP Unsa reste muette.

En fin de compte, ce communiqué n'est rien d'autre qu'un moyen de détourner l'attention des responsabilités réelles. Pour l'UISP FO Justice de Lyon, il est essentiel que cette permission de sortie pour "un permis de conduire" qui ne va pas lui servir à grand-chose soit revue immédiatement !! Les agents de Moulins Yzeure se rappellent encore des surveillants pris en otage et de l'utilisation des explosifs lors de son évasion...

**FO JUSTICE LYON refuse de cautionner cette permission et les manœuvres qui l'entourent.**

UISP - FO Justice LYON  
Le 19 août 2024

